



**Communiqué de presse** – diffusion immédiate souhaitée

Le 23 mars 2020

## COVID-19

# **LE SNESE, 1<sup>ère</sup> ORGANISATION PROFESSIONNELLE REPRESENTANT LES ENTREPRISES QUI CONÇOIVENT, INDUSTRIALISENT ET FABRIQUENT DES CARTES ET SYSTEMES ÉLECTRONIQUES RECOMMANDE LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS EN RESPECTANT IMPÉRATIVEMENT LES MESURES BARRIÈRES ET DE DISTANCIATION SOCIALE.**

**Face à la crise grave et inédite que nous affrontons, notre engagement et la mobilisation des compétences de chacun restent la réponse efficace au retour à la normale. L'enjeu est de préserver la santé humaine tout en soutenant, autant que possible, une activité économique indispensable à notre vie commune. L'électronique et tous ses métiers sont au croisement de toutes les activités humaines devenus incontournables au bon fonctionnement de notre société.**

Dans ce contexte, le SNESE, autour de son Comité Directeur, invite, dans le strict respect des mesures barrières, à maintenir la continuité de l'activité des fabricants de cartes et systèmes électroniques.

Pour ce faire, nous devons être très clairs et responsables dans les règles qui s'appliquent durant cette période. En effet, si l'on excepte les personnes malades ou celles qui sont prises en charge par la Sécurité Sociale pour garde d'enfants, nos salariés relèvent aujourd'hui de deux catégories :

- celles et ceux dont le travail est possible à distance depuis leur lieu de confinement,
- celles et ceux qui ne peuvent pas exercer leur profession en télétravail, c'est-à-dire l'essentiel des salariés de nos entreprises : ils sont normalement sur leur lieux de travail pendant les heures de travail, dès lors que les entreprises ont pu adapter l'organisation pour assurer leur sécurité sanitaire et si l'activité n'est pas empêchée par des ruptures d'approvisionnements.

Aussi nous demandons expressément aux chefs d'entreprises d'examiner sans tarder les aménagements nécessaires pour assurer aux postes de travail la sécurité sanitaire de leurs collaborateurs et la poursuite de l'activité, en toute sécurité et dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation. Ces aménagements doivent être faits en étroite concertation avec les instances représentatives du personnel et les médecins du travail. Ecouter, rassurer et trouver des solutions pour continuer sont les clés d'un dialogue social constructif.

En ce qui concerne les relations entre entreprises, les entreprises devront adopter une ligne de conduite solidaire, que ce soit dans la gestion des relations contractuelles entre clients et fournisseurs, mais également entre entreprises concurrentes. Dans la terrible épreuve que nous traversons, ils doivent faire preuve d'un esprit collectif, d'une réactivité et d'un sens des responsabilités remarquables.

«Le SNESE reste solidairement à vos côtés pour vous aider à trouver des solutions et continuer à relayer vos demandes auprès des pouvoirs publics, des organismes financiers et de toutes les parties prenantes et nous sommes mobilisés plus que jamais pour que notre filière électronique démontre sa capacité à faire face, grâce à vous tous » déclare Eric Burnotte le Président du SNESE.

### **En savoir plus :**

le SNESE : [www.snese.com](http://www.snese.com)

## **LES FABRICANTS D'ÉLECTRONIQUE - SNESE**

**Le Snese représente les fabricants d'électronique et services associés – Près de 500 entreprises, principalement des PME (80% des entreprises du secteur emploient entre 20 et 99 salariés), réalisant un CA de 5 000 M € avec un effectif de 28 000 personnes, qui achètent pour 3 milliards d'euros de composants.**

Présentes aujourd'hui sur pratiquement tout le territoire national ainsi qu'à l'étranger ces entreprises se sont adaptées aux nouvelles exigences des clients. Garanties d'un savoir-faire industriel de plus en plus complexe (miniaturisation des composants, microélectronique) et indispensable à l'expression de la R&D, elles fournissent des ensembles complexes et interviennent très en amont de la fabrication : conception, co-conception, industrialisation, achats, et en aval vers le produit fini par la maîtrise des tests, l'intégration, le support logistique et la maintenance - réparation.

**Le SNESE est membre de la FIEEC, du CENAST, du CSF Electronique et de PACTE PME.**

#### Contact

**Eric Burnotte** – Président du SNESE

E mail : [info@snese.com](mailto:info@snese.com)

Tél. +33 (0)2 98 55 04 56

#### Fiche technique

Nombre de mots : 3 792 mots

Nombre de signes : 4 439

Mots clés : COVID-19, activité, gestes barrières.